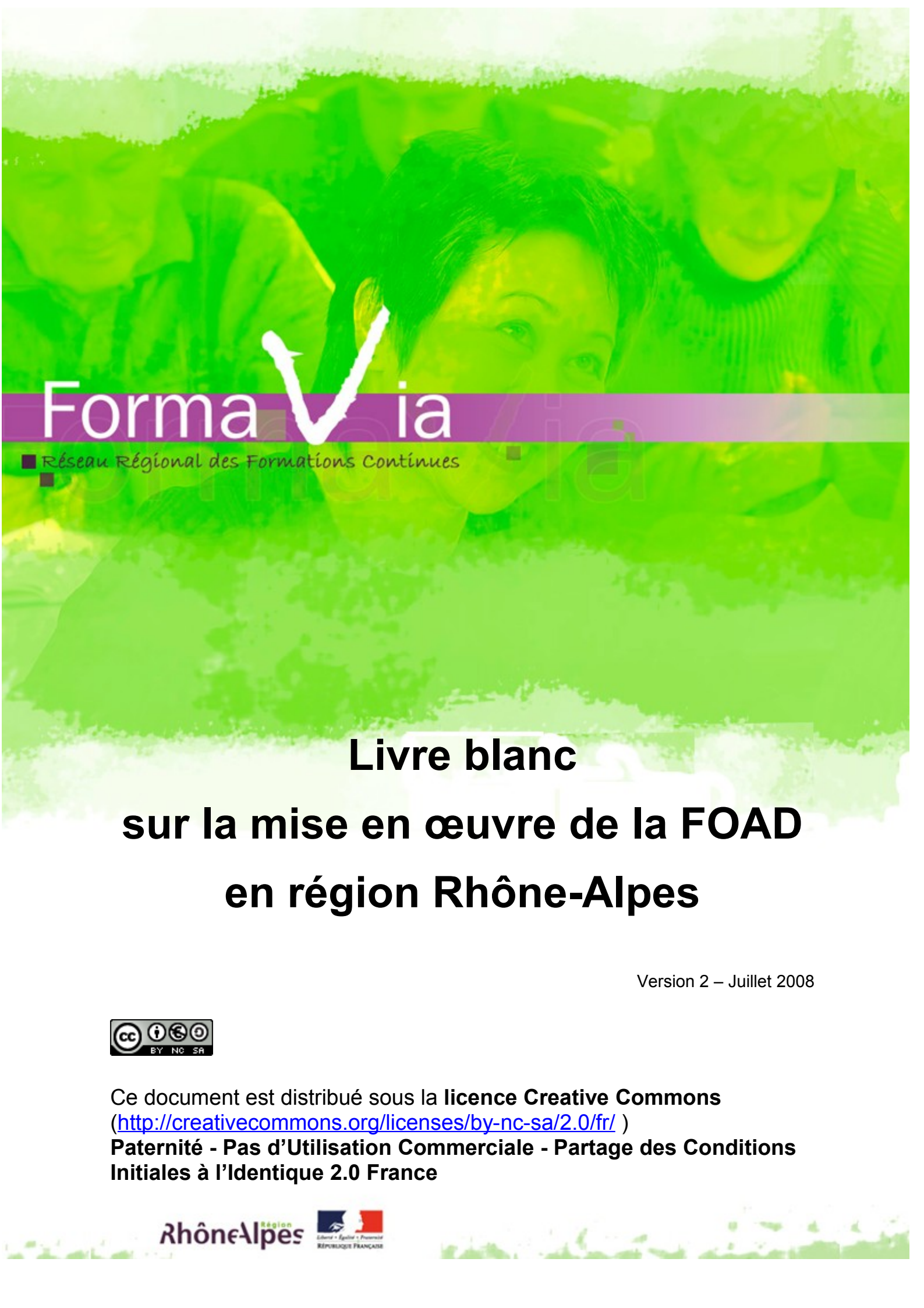




Forma via

■ Réseau Régional des Formations Continues ■

Livre blanc sur la mise en œuvre de la FOAD en région Rhône-Alpes

Version 2 – Juillet 2008



Ce document est distribué sous la **licence Creative Commons**
(<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>)

**Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions
Initiales à l'Identique 2.0 France**

Rhône-Alpes



Licence Creative Commons

Type de licence : Paternité- Pas d'Utilisation Commerciale- Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France

Vous êtes libres :

de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public de modifier cette création

Selon les conditions suivantes :

- **Paternité.** Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).
- **Pas d'Utilisation Commerciale.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.
- **Partage des Conditions Initiales à l'Identique.** Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition. La meilleure manière de les indiquer est un lien vers cette page web.

Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette oeuvre.

Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.

Auteurs

Sous la direction de Christian GUYON de CHEMILLY, (GRETA Ampère) et Khalid HALLOUL, (IFRA)

Avec la participation de Patrick CARRIAT (Microfac), André GRONOFF (INSTEP, ACEREP), Jean-Pierre POUTRE-MALESCOT (INSTEP, ACEREP), Annie RAYNAUD (Cypière), Gaëlle REYNARD (ACFAL Formation), Hervé YVRARD (GRETA Nord-Isère).

Préambule

Ce document s'adresse aux :

- *Commanditaires qu'il s'agisse des pouvoirs publics, et notamment la Région Rhône-Alpes, ou des entreprises,*
- *Prescripteurs et leurs instances de direction,*
- *Organismes de formation et en particulier à leurs dirigeants,*
- *Points d'accès à Internet et plus particulièrement à leurs responsables.*

Il vise à les sensibiliser et les conseiller pour la mise en œuvre effective de la Formation Ouverte A Distance (FOAD) afin que celle-ci devienne un vecteur du développement de la région en dynamisant notamment ses territoires et leurs entreprises.

Table des matières

1.INTRODUCTION.....	6
1.1Le réseau FormaVia.....	6
1.2La communauté ODIDE.....	6
1.3Le document.....	7
2.PRÉSENTATION DE LA FOAD.....	8
2.1Introduction.....	8
2.2Concepts de base.....	8
2.3Valeur ajoutée.....	9
1.Positionnement.....	9
2.Apprenant.....	9
3.Organismes de formation.....	10
4.Commanditaires.....	10
5.Points d'accès public à Internet.....	11
2.4Facteurs de réussite.....	11
1.Positionnement.....	11
2.Concepteurs de ressources pédagogiques.....	11
3.Apprenants.....	12
4.Processus d'apprentissage.....	12
5.Organismes de formation.....	13
6.Commanditaires.....	14
7.Points d'accès public à Internet.....	14
3.ETAT DES LIEUX DE LA FOAD EN RÉGION RHÔNE-ALPES.....	15
3.1Introduction.....	15
3.2Enquête réalisée par KnowledgeConsult de juillet à septembre 2006.....	15
1.Positionnement de l'enquête.....	15
2.Etat des lieux.....	16
3.Perspectives de développement.....	18
3.3Analyse de KnowledgeConsult pour la réunion de la communauté du 27/02/07.....	19
3.4Enquête réalisée par les membres d'ODIDE de septembre à octobre 2007.....	20
1.Positionnement de l'enquête.....	20
2.Organismes de formation.....	20
3.Points d'accès public à Internet.....	21
3.5Synthèse.....	21

4. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS.....	22
4.1 Introduction.....	22
4.2 Propositions.....	22
1.P1 : Définir une stratégie durable pour le déploiement de la FOAD en région Rhône-Alpes.....	22
2.P2 : Mettre en œuvre la stratégie pour le déploiement de la FOAD en région Rhône-Alpes.....	23
3.P3 : Promouvoir la FOAD et la stratégie de la Région dans toutes les directions.....	24
4.P4 : Professionnaliser les différents acteurs dans l'utilisation de la FOAD.....	24
5.P5 : Motiver les directions d'organismes de formation à mettre en œuvre la FOAD....	25
6.P6 : Définir une offre FOAD adaptée aux publics ciblés.....	25
7.P7 : Bien choisir sa plateforme de FOAD.....	26
8.P8 : Mettre en place des synergies entre organismes de formation autour de la FOAD.....	26
9.P9 : Faire adopter la FOAD par les points d'accès public à Internet.....	27
10.P10 : Développer les liaisons entre organismes de formation et points d'accès public à Internet.....	28
5. ANNEXES.....	29
5.1 Liste des sources documentaires.....	29
5.2 Liste des organisations interviewées pour l'enquête de la communauté ODIDE de septembre à octobre 2007.....	29
5.3 Questionnaires pour l'enquête de la communauté ODIDE de septembre à octobre 2007.....	30
1. Questionnaire pour les organismes de formation.....	30
2. Questionnaire pour les points d'accès public à Internet.....	32

1. Introduction

1.1 Le réseau FormaVia

Avec le réseau FormaVia, la Région Rhône-Alpes, en co-pilotage avec l'Etat, vise à faciliter l'intégration des TIC dans le secteur de la formation en tenant compte des besoins des territoires et en faisant participer les acteurs du domaine à l'activité en réseau prenant la forme de communautés et de projets.

1.2 La communauté ODIDE

Dans le contexte du développement des besoins en FOAD de nombreux publics, en rapport notamment aux évolutions réglementaires, et alors que des réponses existent notamment en termes de moyens numériques, la communauté ODIDE est un dispositif qui rassemble des organismes de formation, de taille différente, et des points d'accès public à Internet dans la perspective d'échange d'informations et de mise en commun d'expériences, de savoir-faire et de connaissances.

De manière plus précise, ODIDE positionne ses travaux comme une action de sensibilisation et de conseil auprès des commanditaires dont les pouvoirs publics, notamment la région Rhône-Alpes, et les entreprises ainsi que tous les organismes de formation et les points d'accès public à Internet. Cette action concerne les offres de FOAD, existantes comme nouvelles, ainsi que leurs modalités pédagogiques. Le premier livrable qui sera réalisé par la communauté dans ce cadre est un livre blanc mettant en forme ses travaux.

Les animateurs de la communauté sont M. Christian GUYON de CHEMILLY, responsable FOAD et TIC au GRETA Ampère et M. Khalid HALLOUL, responsable du secteur TIC & FOAD à l'IFRA.

En plus des deux professionnels précédents, la communauté ODIDE rassemble précisément :

- Patrick CARRIAT : formateur et responsable FOAD à Microfac,
- André GRONOFF : formateur à l'INSTEP du groupe ACEREP,
- Jean-Pierre POUTRE-MALESCOT : formateur et responsable FOAD à l'INSTEP du groupe ACEREP,
- Annie RAYNAUD : présidente du Cypée : EPN de Pierre Châtel,
- Gaëlle REYNARD : formatrice en bureautique et responsable FOAD à ACFAL Formation,
- Hervé YVRARD : coordinateur du centre de ressources multimédia au GRETA Nord-Isère.

La communauté s'est donnée pour nom ODIDE pour Offre Disponible et à Développer et c'est le logo qu'elle s'est définie qui est en première page sous le titre du document.

1.3 Le document

De manière plus détaillée, le document co-signé par l'ensemble des membres de la communauté, vise la définition de propositions pour la mise en place d'un dispositif d'ensemble autour des offres de FOAD, actuelles et à venir en précisant notamment les éléments suivants :

- Le rôle des commanditaires qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou des entreprises y compris les PME et TPE,
- La place des organismes de formation et des points d'accès public à Internet,
- Les approches de conception, mise en œuvre et évaluation des offres de formation,
- La place des différentes plateformes de formation,
- Les modalités pratiques pour supporter le déploiement de la FOAD.

Il se positionne dans la perspective de fournir une action de sensibilisation et de conseil aux parties prenantes sur la mise en œuvre du dispositif souhaité.

Dans cet objectif, ce document contient trois grandes parties :

- Une présentation de la FOAD et de ses différents aspects,
- Un état des lieux de la FOAD en région Rhône-Alpes,
- Une liste de propositions à mettre en œuvre par les différentes parties prenantes du dispositif de formation de la région Rhône-Alpes.

2. Présentation de la FOAD

2.1 Introduction

La présentation de la FOAD qui est proposée ici ne se positionne pas sur un point de vue académique.

Certes, le paragraphe ci-après précise quelques concepts qui en sont les composants de base, mais l'essentiel de celui-ci, comme le document dans son ensemble d'ailleurs, vise plutôt à mettre en avant la valeur ajoutée pratique de la FOAD, tout en intégrant ses contraintes de mise en œuvre. Il s'agit d'inciter les parties prenantes du dispositif de formation à en réaliser le déploiement le plus rapide et le mieux maîtrisé possible.

2.2 Concepts de base

Il existe plusieurs définitions de la FOAD. Par exemple la définition du collectif de Chasseneuil « La FOAD est un dispositif organisé, finalisé, reconnu comme tel par les acteurs. Il prend en compte la singularité des personnes dans leurs dimensions individuelle et collective, repose sur des situations d'apprentissage complémentaires et plurielles en termes de temps, de lieux, de médiations pédagogiques et technologiques, et de ressources ».

Ou encore la définition de la circulaire n°2001/22 du 20 juillet 2001 de la DGEFP « la FOAD est un dispositif souple de formation organisée en fonction des besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur ».

Ces deux définitions sont anciennes et dans ce contexte, la communauté ODIDE a retenu la définition de la FOAD comme **une modalité souple d'acquisition de connaissances organisée en fonction de besoins individuels ou collectifs et selon des objectifs déterminés** et elle positionne sa mise en œuvre pour l'apprenant comme une association entre les éléments suivants :

- Temps d'apprentissage en centre de formation,
- Et/ou des temps d'apprentissage à distance dans un lieu équipé pouvant permettre un accès à Internet et à des ressources numériques comme :
 - Domicile,
 - Entreprise,
 - Points d'accès public à Internet,
- Alternance entre séquences d'apprentissage en autonomie avec des séquences en présence d'un formateur,
- Accompagnement par un tuteur et organisation d'un monitorat en mode synchrone ou asynchrone.

Par point d'accès public à Internet, il faut entendre une structure qui fournit un accès ouvert à Internet à travers les équipements et logiciels informatiques dont elle a la gestion. Souvent ces organisations offrent des formations de premier niveau à Internet et à la bureautique. Par ailleurs, il faut constater qu'il y a plusieurs types de labels et de réseaux de point d'accès public à Internet.

2.3 Valeur ajoutée

1. Positionnement

Identifier la valeur ajoutée de la FOAD est un élément clé de son adoption. C'est pour cela qu'a été positionné ce paragraphe.

De fait, il existe plusieurs niveaux de valeur ajoutée pour la FOAD. De manière plus précise, la FOAD fournit notamment des apports de valeur aux différentes parties prenantes que sont les :

- Apprenants,
- Organismes de formation,
- Commanditaires et territoires,
- Points d'accès public à Internet.

Ils vont être détaillés ci-après pour chacune d'entre elles.

2. Apprenant

Il existe quatre apports principaux de la FOAD pour les apprenants.

Apport 1 : La FOAD développe l'individualisation de la formation pour les apprenants notamment par :

- L'adaptation du parcours de formation à leurs besoins spécifiques (formation sur mesure),
- L'accessibilité et proximité à tout moment,
- La planification de la relation avec le tuteur,
- La relation souple avec les ressources de la formation,
- La responsabilité de la gestion et de la mise en œuvre du parcours de formation,
- Le rythme d'apprentissage adapté à chaque apprenant.

Apport 2 : La FOAD permet un investissement de l'apprenant notamment en :

- Le rendant acteur de son parcours (gestion de temps, gestion des relations avec son tuteur...),
- Lui permettant une participation à une communauté d'apprentissage qui permet d'échanger, de mutualiser et de s'aider entre pairs.

Apport 3 : La FOAD apporte un retour sur le travail pour l'apprenant notamment par :

- La possibilité de s'auto-évaluer,
- L'opportunité d'échanger avec les autres apprenants,
- La mise à disposition d'un feed-back du tuteur dans un délai imparti.

Apport 4 : La FOAD valorise concrètement les apprenants parce qu'elle permet la mise en avant notamment par :

- L'usage des TIC par leur innovation logicielle et matérielle constante,
- Le développement de leur employabilité,
- La reconnaissance sociale par la participation à une innovation culturelle et technologique,
- La construction d'une relation personnalisée avec leur tuteur.

3. Organismes de formation

Même s'il existe quatre apports principaux de la FOAD pour les organismes de formation, il faut noter que ces derniers n'ont pas tous le même degré de maturité par rapport au domaine ce qui va par conséquent influencer sur la force des apports que peut leur fournir la FOAD.

Apport 1 : La FOAD apporte une opportunité d'innovation pédagogique notamment par :

- La diversification des modes de formation,
- L'hybridation des parcours de formation par combinaison de vecteurs,
- Les situations variées de formation,
- Les pédagogies différenciées,
- L'accès très large, rapide et souple à des ressources pédagogiques variées,
- La relation personnalisée avec l'apprenant,
- L'individualisation des parcours de formation,
- La possibilité d'entrée et sortie permanente des apprenants.

Apport 2 : La FOAD incite au développement et à la réflexion sur les thématiques suivantes :

- Les modes d'apprentissage y compris ceux de la formation présentielle,
- La similarité de la qualité de la formation aux bénéficiaires,
- La possibilité d'étendre le champ territorial de ces bénéficiaires,
- La professionnalisation de ses acteurs,
- Le déploiement des pratiques collaboratives,
- La reconnaissance sociale par la participation à une innovation culturelle et technologique.

Apport 3 : La FOAD permet de mieux répondre à la demande des commanditaires pour l'utilisation des espaces numériques de travail, sur l'individualisation des parcours de formation, la promotion de l'offre et la gestion administrative de ces parcours.

Apport 4 : La FOAD est une opportunité pour développer le travail collaboratif et coopératif des acteurs de l'organisme de formation, dynamiser leur interrelation et mettre en synergie leurs compétences.

4. Commanditaires

Il existe un **apport principal** de la FOAD qui se décompose de la manière suivante pour les deux types de commanditaires :

- Publics : Etat, Conseil Régional (CDRA et CTEF), Conseil Général, Communautés de communes, Communes :
 - Démultiplication de l'offre grâce à la mise en commun des éléments suivants :
 - Les ressources,
 - Les modules de formation,
 - Le tutorat,
 - Facilitation du suivi et de la gestion administrative des parcours de formation,
 - Valorisation territoriale par un accès et rapide à :
 - Une gamme large de formations,
 - Une variété de types de ressources en volume croissant,
 - La mise en réseau des acteurs,
 - L'inclusion des territoires de montagne dans la dynamique,

- Entreprises de tous secteurs et de toutes tailles et en particulier les PME et TPE :
 - L'accès aux connaissances et compétences,
 - La participation à la définition du contenu et modalités de la formation,
 - Le suivi du parcours de formation,
 - La souplesse de la mise en œuvre,
 - La diminution des durées et des frais de transport.

5. *Points d'accès public à Internet*

Il existe quatre apports principaux de la FOAD pour les points d'accès public à l'Internet.

Apport 1 : La FOAD contribue de manière notable à la réduction de la fracture numérique par rapport aux populations les plus éloignées des TIC.

Apport 2 : La FOAD participe à la diffusion des usages des TIC et de leur évolution.

Apport 3 : La FOAD permet l'élargissement de leur champ d'action et de la gamme des services proposés.

Apport 4 : La FOAD assure une participation effective au développement et la valorisation de leur territoire :

- Réponse aux demandes des entreprises PME et TPE) et des populations locales,
- Participation à l'identification de l'évolution des besoins de formation (veille).

2.4 *Facteurs de réussite*

1. *Positionnement*

Par delà la valeur ajoutée de la FOAD, il existe des facteurs de réussite qui vont faire que sa mise en œuvre soit un succès. Ce paragraphe a pour objectif de les inventorier.

De manière plus précise, ils sont repérés puis détaillés sur les rubriques suivantes :

- Concepteurs de ressources pédagogiques,
- Apprenants,
- Processus d'apprentissage,
- Organismes de formation,
- Commanditaires,
- Points d'accès public à Internet.

2. *Concepteurs de ressources pédagogiques*

Il existe quatre facteurs de réussite principaux auprès des concepteurs de ressources pédagogiques pour la mise en œuvre de la FOAD.

Facteur de réussite 1 : Savoir penser en amont ainsi que planifier, scénariser et médiatiser la formation qui va être mise en œuvre dans le contexte FOAD par opposition à la formation présentielle qui peut laisser une part non négligeable à une sorte d'improvisation.

Facteur de réussite 2 : Connaître de manière pratique la différence entre la présentation et la contextualisation de l'information imprimée.

Facteur de réussite 3 : Produire dans les ressources pédagogiques des indices visuels permettant à l'apprenant de repérer :

- Le sens du texte,
- Les actions induites.

Facteur de réussite 4 : Mettre en place et faire fonctionner un travail d'équipe avec des compétences différentes et complémentaires (pédagogues, techniciens en informatique, infographistes...) de manière à produire et implémenter des contenus pédagogiques « originaux ».

Facteur de réussite 5 : Savoir bien utiliser l'hypertexte (information en réseau).

3. Apprenants

Il existe trois facteurs de réussite principaux auprès des apprenants pour la mise en œuvre de la FOAD.

Facteur de réussite 1 : Avoir une maîtrise suffisante de la langue.

Facteur de réussite 2 : Avoir une maîtrise minimale des TIC.

Facteur de réussite 3 : Adhérer à l'utilisation des TIC pour la formation et en particulier avoir pour elles :

- Appétence,
- Motivation,
- Assurance.

Facteur de réussite 4 : Etre formé à la prise en mains de la plateforme d'e-learning et en particulier les éléments suivants :

- Installation,
- Utilisation :
- Accès
- Fonctionnalités,
- Ergonomie.

4. Processus d'apprentissage

Il existe cinq facteurs de réussite principaux sur le processus d'apprentissage pour ses différents intervenants dans la mise en œuvre de la FOAD.

Facteur de réussite 1 : Positionner la mise en œuvre de la FOAD dans la stratégie pédagogique des parties prenantes.

Facteur de réussite 2 : Intégrer des « accompagnateurs relais » pour tutorer les apprenants.

Facteur de réussite 3 : Connaître et comprendre le contexte de travail des apprenants et notamment par :

- Identification des étapes de l'apprentissage,
- Visualisation du parcours pédagogique et de sa progression,
- Mise en place et fonctionnement d'une communauté d'apprentissage,
- Organisation du mode d'échange entre l'apprenant et le tuteur - synchrone ou asynchrone (délai).

Facteur de réussite 4 : Bien positionner le processus d'évaluation de manière aussi bien formative que sommative et le mode d'exploitation des résultats et notamment par :

- Types des exercices d'évaluation :
 - QCM,
 - Vrai / Faux,
 - Questions ouvertes,
 - Jeux de rôles,
 - Simulations,
- Mode de correction des évaluations [synchrone ou asynchrone (délai)]

Plus globalement, il est critique de fournir un feed-back de qualité à l'apprenant.

Facteur de réussite 5 : Fournir les conditions optimales d'utilisation de la plateforme et notamment par :

- Mise à disposition d'une documentation,
- Accessibilité du mode d'emploi,
- Existence de :
 - Aide en ligne,
 - Hotline.

5. Organismes de formation

Il existe six facteurs de réussite principaux auprès des organismes de formation pour la mise en œuvre de la FOAD.

Facteur de réussite 1 : Obtenir le soutien du management et des commanditaires à l'évolution des modes de formation et en particulier la mise en œuvre de la FOAD.

Facteur de réussite 2 : Identifier les impacts dans leurs pratiques de formation ainsi qu'anticiper les conditions du déploiement de la FOAD et notamment par :

- La montée en compétence des formateurs,
- Les besoins en ressources (humaines, pédagogiques, techniques, financières...).

Facteur de réussite 3 : Savoir gérer les freins à la mise en œuvre de la FOAD dans l'organisation et notamment les éléments suivants :

- La résistance des acteurs et en particulier des formateurs par la mise en place d'une démarche d'accompagnement et de formation pour les aider à intégrer la FOAD dans leurs pratiques professionnelles,
- La non-maîtrise des technologies,
- La rigidité des organisations de travail.

Facteur de réussite 4 : Disposer des ressources suffisantes, variées et actualisées pour pouvoir fournir des prestations de qualité.

Facteur de réussite 5 : Mettre en place les partenariats adaptés avec les autres organismes de formation et les points d'accès publics à Internet.

Facteur de réussite 6 : Implémenter une veille sur le déploiement des TIC dans les démarches pédagogiques et en particulier la FOAD.

Facteur de réussite 7 : Organiser et faire fonctionner de manière effective un espace numérique de travail collaboratif et/ou coopératif par communauté d'acteurs : coordonnateurs, concepteurs, formateurs, tuteurs, administratifs...

6. *Commanditaires*

Il existe trois facteurs de réussite principaux auprès des commanditaires pour la mise en œuvre de la FOAD.

Facteur de réussite 1 : Bien comprendre les spécificités de la mise en œuvre de la FOAD par rapport à la formation présentielle.

Facteur de réussite 2 : Savoir évaluer les différents types de ressources et les budgets à consacrer à la FOAD y compris en investissements pour la rendre plus attractive.

Facteur de réussite 3 : Evaluer les résultats fournis par les formations réalisées par FOAD.

7. *Points d'accès public à Internet*

Il existe quatre facteurs de réussite principaux auprès des points d'accès public à Internet pour la mise en œuvre de la FOAD.

Facteur de réussite 1 : Savoir identifier les domaines où utiliser la FOAD avec valeur ajoutée dans les parcours de sensibilisation et de formation qu'ils mettent en œuvre pour leurs publics.

Facteur de réussite 2 : Choisir les organismes de formation partenaires pour la mise en place des formations utilisant la FOAD.

Facteur de réussite 3 : S'orienter dans les dispositifs techniques et les technologies à utiliser pour mettre en œuvre la FOAD.

Facteur de réussite 4 : Repérer et former les collaborateurs qui superviseront la mise en œuvre de la FOAD.

3. Etat des lieux de la FOAD en région Rhône-Alpes

3.1 Introduction

L'état des lieux de la FOAD proposé ici n'a pas la prétention à l'exhaustivité. Il vise plutôt à présenter les éléments basés sur des analyses de terrain qui ont fait ressortir les préconisations faites par la communauté ODIDE et présentées ci-après.

Il faut noter néanmoins que cet état des lieux rassemble trois travaux indépendants qui fournissent chacun un éclairage spécifique sur le sujet.

Il s'agit de :

- L'enquête réalisée par KnowledgeConsult de juillet à septembre 2006,
- L'analyse réalisée par KnowledgeConsult pour la réunion du 27 février 2007 de la réunion de la communauté ODIDE,
- L'enquête réalisée par les membres de la communauté ODIDE de septembre à octobre 2007.

Chacune des études va être présentée de manière individuelle ci-après, puis une synthèse en sera réalisée.

3.2 Enquête réalisée par KnowledgeConsult de juillet à septembre 2006

1. Positionnement de l'enquête

KnowledgeConsult a conduit une consultation qualitative et quantitative auprès d'un échantillon de plus de 500 membres actuels ou potentiels de FormaVia en deux vagues, la première en juillet et la seconde entre fin août et fin septembre.

Du point de vue qualitatif, 17 entretiens dont la durée moyenne était d'une heure ont été réalisés et du point de vue quantitatif, sur 505 questionnaires réceptionnés par les personnels des points d'accès à Internet comme des organismes de formation, 69 réponses ont été obtenues, soit un taux de retour de 14 pourcents avec une proportion plus forte d'organismes de formation (60 % de l'ensemble des répondants) que de points d'accès à Internet (40 % de l'ensemble des répondants) avec une répartition géographique privilégiant le Rhône, la Loire et l'Isère.

Bien que fortement semblables les questionnaires à destination des points d'accès public à Internet comme des organismes de formation étaient différents notamment pour mettre en avant pour les seconds la part de la FOAD dans leur chiffre d'affaires.

Les principales rubriques de ces questionnaires étaient :

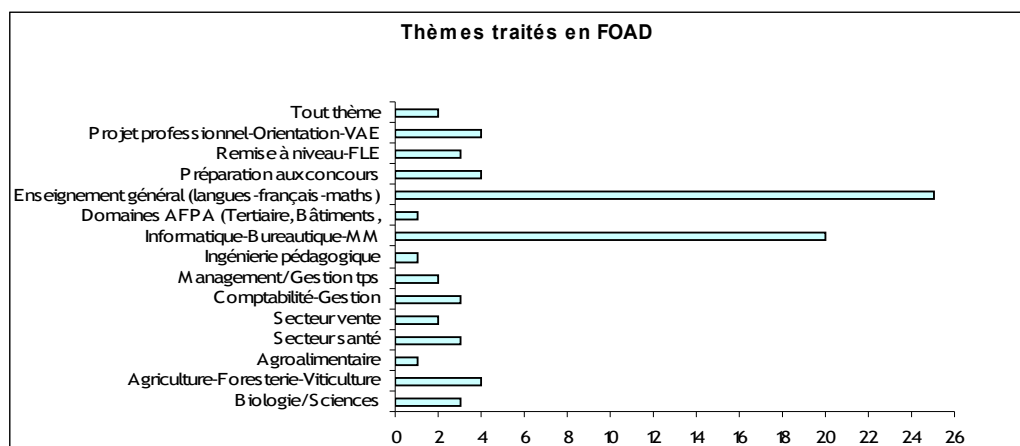
- Etat des lieux de la connaissance et de la mise en œuvre de la FOAD,
- Niveau de développement prévu de la FOAD,
- Connaissance et attentes par rapport à FormaVia.

Seuls, les réponses aux deux premières rubriques des questionnaires vont être exploitées ici.

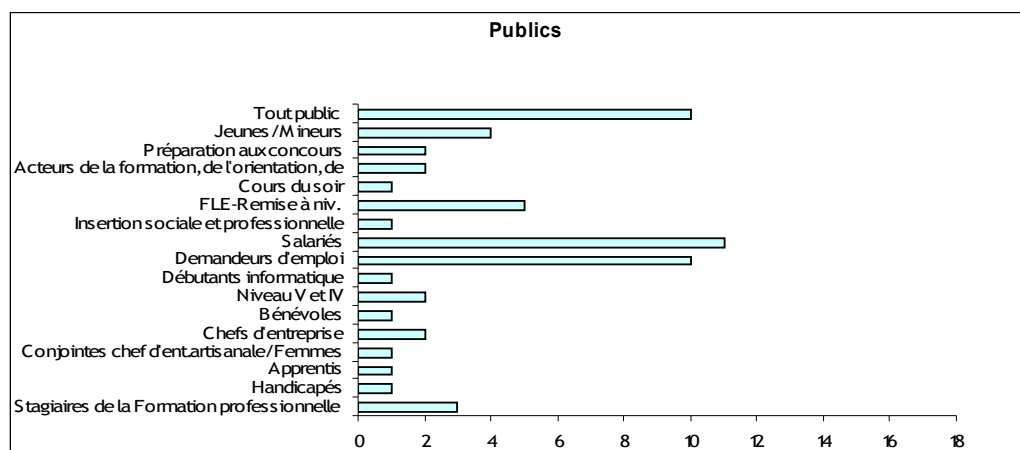
2. Etat des lieux

Pour ce qui concerne l'état des lieux, il ressort que la FOAD est très bien connue et proposée par les uns et les autres dans une proportion notable.

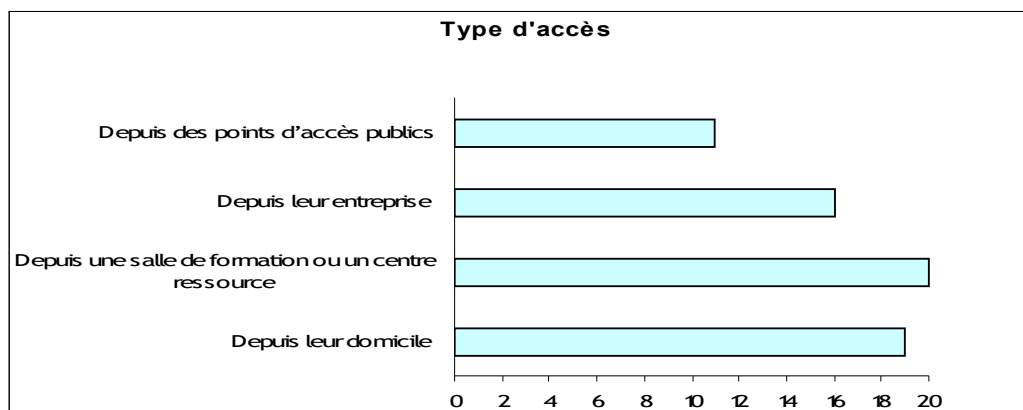
Tel que le montre le tableau ci-dessous, les thèmes principaux des formations mises à disposition sont l'enseignement général et l'informatique-bureautique.



Comme le décrit le tableau ci-dessous, les publics principaux sont quand à eux à part sensiblement égale les demandeurs d'emploi et les salariés.

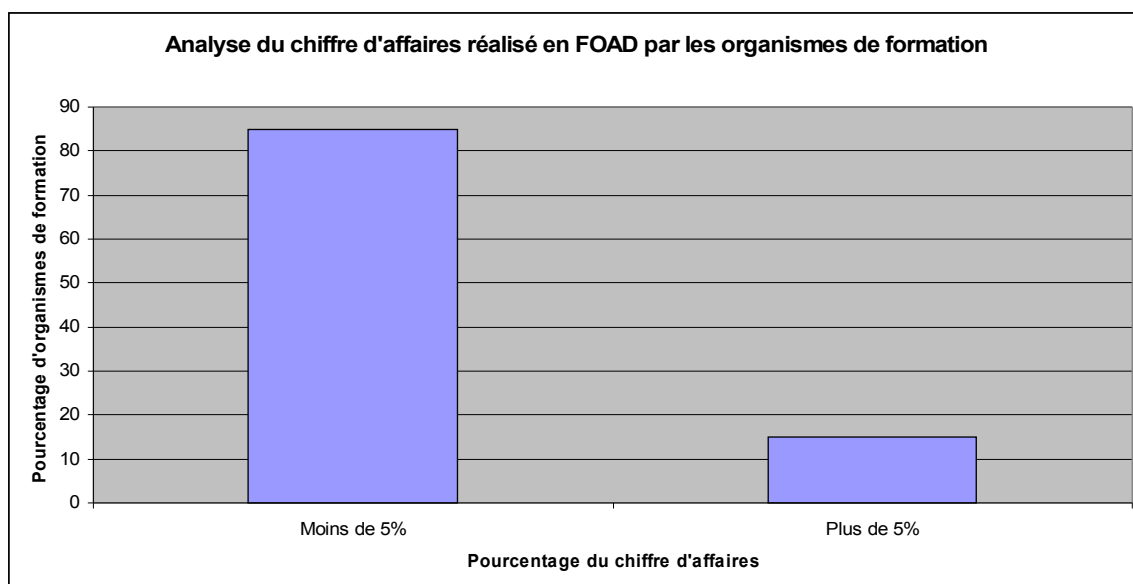


Les ressources pédagogiques utilisées sont aussi bien produites en interne qu'acquises auprès d'éditeurs spécialisés et les apprenants y accèdent comme le montre le tableau ci-après minoritairement à travers les points d'accès à Internet.



L'enquête fait ressortir que la principale difficulté rencontrée par les apprenants comme les formateurs est l'utilisation de l'outillage logiciel.

Pour ce qui concerne, les organismes de formation, il faut noter que seul un faible nombre de ceux qui ont répondu réalisent un chiffre d'affaires avec la FOAD qui mérite d'être noté.

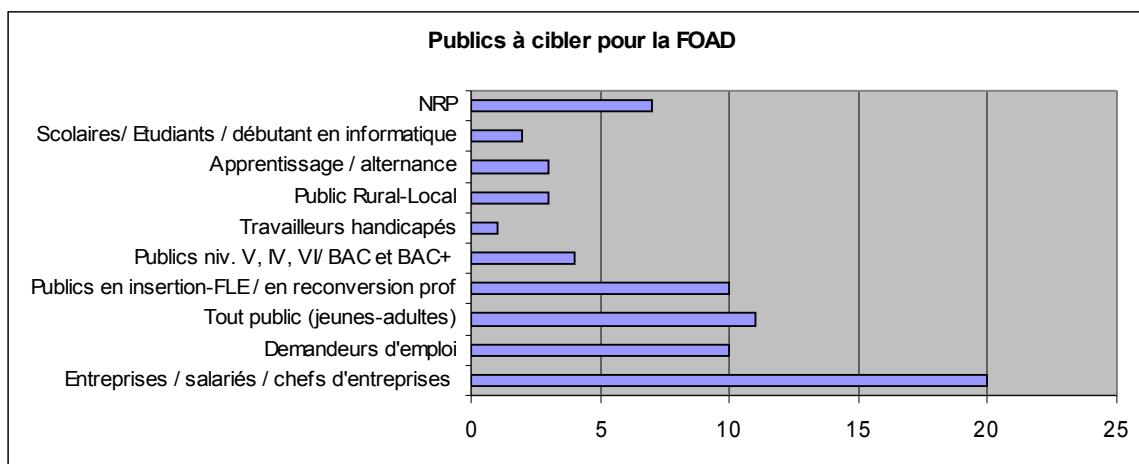


En fait, les organismes de formation positionnent leur offre de FOAD pour une très large majorité à l'état expérimental ou en déploiement.

3. Perspectives de développement

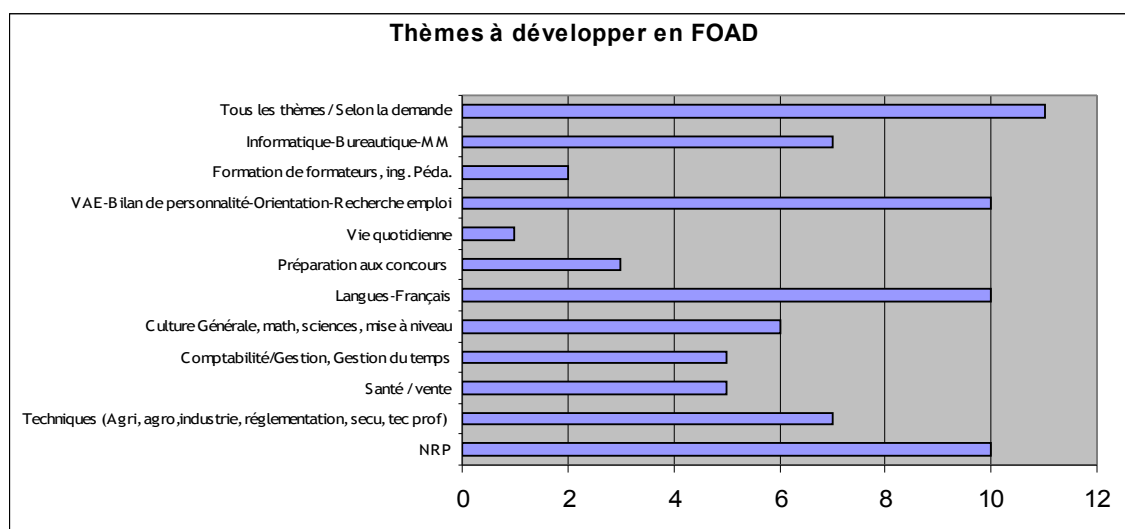
Qu'il s'agisse des organismes de formation ou des points d'accès à Internet, les uns comme les autres ont une très forte volonté de développer la FOAD (83 % de l'ensemble des répondants).

Comme le montre le tableau suivant la cible pour la FOAD est clairement identifiée par les répondants, il s'agit très clairement des entreprises et des salariés.



Note : NRP signifie « Ne Répond Pas ».

Par contre, le tableau suivant montre qu'un certain niveau d'identification des thèmes que doit prendre en compte la FOAD.



3.3 Analyse de KnowledgeConsult pour la réunion de la communauté du 27/02/07

Pour la réunion de la communauté ODIDE, une présentation de l'état des lieux a été opérée par KnowledgeConsult. Son contenu en est résumé ci-après.

L'identification de l'offre FOAD dans la région Rhône Alpes soulève de nombreuses questions dont notamment la segmentation des acteurs et des offres, les sources d'informations à utiliser et la démarche à retenir pour aller plus loin.

Selon certains, la segmentation des acteurs peut se faire en fonction de la nature générique de l'offre : technique, services, contenus, etc. ou bien du type d'offreur : acteurs traditionnels de l'éducation et de la formation ainsi que les éditeurs de contenus pédagogiques, prestataires spécialistes de la formation en ligne, grands groupes du secteur informatique et bureautique, nouveaux intermédiaires qui créent, hébergent et commercialisent des cours en ligne. Cependant d'autres critères peuvent être pris en compte, comme le critère de périmètre géographiques ou le statut de l'organisation.

Les critères de segmentation des offres peuvent se positionner sur les modalités, le support, les thèmes, le niveau, le type de formation, etc.

De nombreuses sources peuvent être utilisées comme les études sur le marché du e-learning en Rhône Alpes, les bases de données d'acteurs et de ressources pédagogiques et des relais d'informations tels que les pôles industriels, les organismes professionnels, etc.

Au final, la région Rhône Alpes rassemble approximativement 6 000 organismes de formation continue qui réalise un chiffre d'affaires global très notable, bénéficie d'une présence universitaire importante, avec plus de 200 000 étudiants et près de 8 000 enseignants, 8 universités et 35 grandes écoles, d'une forte implantation industrielle, avec plus de 430 000 entreprises et près de 2,4 millions d'emplois et d'une position centrale en France, permettant de rayonner sur l'Auvergne et la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Les principaux offreurs de formation sont les organisations suivantes : AFPA , ACFAL Formation, AFPI, AFIL, IUMM, ARSEC , C.F.A.I de l'AFPM , CABEP Rhône-Alpes , CCI de Lyon, CESI Rhône-Alpes , CETIM, Ceforalp, CFPF , CHU de Saint Etienne , CNAM , CNED , CREPS Rhône Alpes, CultureClic (Groupe IGS) , DAFCO , ECIT (GIAT) , Ecole Centrale, Ecole des Mines , Educagri , EM Lyon , ENISE, ESC Saint Etienne , GRETA , IFPAC , IFRA , Institut Nicolas Copernic , Interfora, ISTASE , ISTP , IUT de Saint Etienne, IUT de Grenoble, Cité des Langues, Facultés de médecine, Objectif formation, Université Joseph Fourier, etc.

Il existe de plus, d'autres fournisseurs de contenus et des portails de formations qu'ils soient rhônalpins, nationaux ou internationaux.

Rhône-Alpes compte par ailleurs, un nombre important d'initiatives universitaires liées à la FOAD dans les sciences de l'éducation, la santé, le management, la recherche et la formation à ses métiers.

3.4 Enquête réalisée par les membres d'ODIDE de septembre à octobre 2007

1. Positionnement de l'enquête

La communauté ODIDE a conduit une consultation qualitative d'un ensemble de huit organismes de formation qui sont : ACFAL Formation, ENSSIB, GRETA Académie de Lyon, GRETA Alpes Dauphine, GRETA Nord Isère, IFRA, IUT de Grenoble et Objectif Formation ainsi que de trois points d'accès public à Internet qui sont le Centre de ressources 26 & 07, le Cypiée et PIHC (Romans).

Cette consultation qui au final concernait principalement les organisations des membres de la communauté a été réalisée à partir des questionnaires présentés en annexe.

L'analyse des réponses est réalisée par type d'organisme et pour chacun d'entre eux les réponses sont regroupées thématiquement.

2. Organismes de formation

Pour ce qui concerne les thèmes pris en compte par la FOAD, les organismes consultés mettent en avant :

- Formation générale,
- Langues et en particulier Français Langue Etrangère (FLE),
- Préparation aux concours dont ceux de la santé,
- Informatique, Bureautique et Internet,
- Formations qualifiantes comme en comptabilité

Ils s'appuient pour la mise en œuvre sur 10 pourcents de leurs formateurs qui sont formés à la FOAD et ils disposent d'une à quelques dizaines de modules pédagogiques utilisant cette approche mais pas toujours d'une plateforme.

Les publics visés sont en priorité les demandeurs d'emploi, mais aussi très nettement les salariés des entreprises et les jeunes de moins de 16 ans.

Au final, il semble exister trois types d'organismes de formation suivant le niveau de maturité de la mise en œuvre de la FOAD :

- Les premiers qui n'en ont aucune ou une faible expérience,
- Les seconds qui offrent des formations assez générales et des préparations aux concours,
- Les troisièmes qui proposent la même chose que les seconds et en plus des formations qualifiantes.

Les organismes de formation sont ceux du second type.

Tous les organismes de formation veulent néanmoins faire des efforts pour développer leur offre car ils sentent que la demande se développe notamment avec le déploiement des usages de l'Internet dans les entreprises, PME et TPE, et au sein de la population grâce au service qu'elle apporte pour celles qui sont éloignées des centres de formation.

Les principaux freins identifiés semblent être :

- Le manque de ressources humaines qualifiées : la mise en œuvre de la FOAD par les formateurs est un réel changement de métier et qui comme toutes ces opérations nécessitent préparation et organisation,
- La méconnaissance des problématiques inhérentes à la mise en œuvre de la FOAD qu'ont les commanditaires et les prescripteurs et notamment ses aspects pratiques.

3. Points d'accès public à Internet

Les points d'accès publics à l'Internet consultés sont des organisations assez récentes entre le début des années quatre-vingt-dix et le début des années deux mille. Ils sont plutôt financés par les Conseils Généraux mais aussi parfois par le Conseil Régional et l'Etat.

Ils délivrent des formations à la bureautique ainsi qu'à l'utilisation de l'Internet et préparent aussi à certains concours. Mais même s'ils en ont le projet, ils n'utilisent pas pour le moment la FOAD.

3.5 Synthèse

La synthèse des différents travaux menés par KnowledgeConsult et la communauté ODIDE permet de mettre en avant la relative nouveauté de la FOAD. Bien entendu pas dans ses concepts, mais plutôt dans leur mise en œuvre. En effet, celle-ci est plutôt artisanale qu'il s'agisse des organismes de formation ou des points d'accès public à Internet.

De fait, il n'est pas possible à ce jour de mettre en place des économies d'échelle qui se traduiraient par une baisse des coûts par rapport au présentiel et la mise en place d'une ingénierie de formation et de nouveaux parcours de qualité.

La problématique posée pour l'ensemble des parties prenantes (région Rhône-Alpes, organismes de formation, points d'accès public à Internet, financeurs (OPCA), territoires (CTEF et CDRA), réseau FormaVia) est donc maintenant d'organiser et de réussir le déploiement de la FOAD notamment en direction des entreprises, PME et TPE, pour les organismes de formation. C'est dans ce sens là qu'est positionné le paragraphe suivant.

4. Présentation des propositions

4.1 Introduction

Les propositions présentées ici visent à décrire des mesures concrètes pour les différentes parties prenantes du dispositif de formation de la région Rhône-Alpes et suivant les cas, elles sont formulées avec plus ou moins de détails.

Néanmoins, plus que l'aspect formel, il faut en retenir le contenu et surtout l'origine, c'est-à-dire des praticiens de terrain en charge de mettre en place quotidiennement des dispositifs de formation incluant en partie ou en totalité de la FOAD.

De manière détaillée, chaque proposition est structurée en trois rubriques :

- Son nom qui indique son principal objectif,
- Le ou les intervenants les plus importants qui peuvent être classiquement la région Rhône-Alpes, les organismes de formations, les points d'accès public à Internet, les territoires, etc. mais aussi le réseau FormaVia qui constituent les parties prenantes,
- Les actions à réaliser pour atteindre son ou ses objectifs,
- Les résultats attendus qui sont aussi bien mesurables que non mesurables.

De fait, les interventions qui seront réalisées par les uns et les autres le seront en leur nom propre et celles opérées par le réseau FormaVia peuvent être envisagées directement en tant que représentant de la région Rhône-Alpes sur son domaine de compétences ou à travers ses différentes communautés thématiques.

4.2 Propositions

1. *P1 : Définir une stratégie durable pour le déploiement de la FOAD en région Rhône-Alpes*

Intervenants principaux :

- Région Rhône-Alpes
- Experts reconnus
- Groupes de travail impliquant les différentes parties prenantes

Actions à réaliser :

- Approfondir le présent état des lieux de la FOAD en région Rhône-Alpes
- Identifier les différents besoins des parties prenantes
- Fixer une cible stratégique durable pour la mise en œuvre de la FOAD visant notamment les aspects d'industrialisation et d'économies d'échelle
- Définir des scénarios pour atteindre la cible
- Evaluer les scénarios
- Choisir le scénario stratégique optimal
- Définir des indicateurs pour suivre sa mise en œuvre et les consolider dans un tableau de bord
- Mettre en forme le plan stratégique

Résultats attendus :

- Implication des différentes parties prenantes dans la définition de la stratégie
- Définition et formalisation du plan stratégique pour le déploiement de la FOAD en région Rhône-Alpes
- Suivi de la mise en œuvre du plan stratégique grâce au tableau de bord

Note : Il faut préciser à ce niveau ce qui est entendu par les termes de : « Stratégie durable pour le déploiement de la FOAD ». De manière plus précise, il s'agit d'indiquer pour une période significative de temps (6 ans) principalement les éléments suivants :

- Le positionnement de la FOAD dans sa forme, ses contenus et ses cibles par rapport aux problématiques d'emploi et en particulier celles de l'accueil, de l'orientation, de la formation et de l'insertion,
- La politique d'achats et d'investissement pour la FOAD par les commanditaires publics qui incite les organismes de formation à définir des offres adaptées aux publics visés :
 - Ingénierie et conception,
 - Ingénierie et conception (prix payé aux différents intervenants...),
 - Suivi et évaluation du dispositif (procédures et modes de contrôle...),
 - Labellisation et professionnalisation des acteurs,
- Les canaux de diffusion de la FOAD et en particulier le rôle non seulement des organismes de formation et des points d'accès public à Internet mais aussi des prescripteurs et des commanditaires.

2. P2 : Mettre en œuvre la stratégie pour le déploiement de la FOAD en région Rhône-Alpes

Intervenants principaux :

- Parties prenantes

Actions à réaliser :

- Mettre en œuvre la stratégie définie dans l'ensemble de ces aspects :
 - Positionnement
 - Politique d'achats et d'investissement
 - Canaux de diffusion
- Définir et mettre en œuvre un guide de bonnes pratiques sur les procédures et contrôles sur le fonctionnement de la FOAD comme modalité de formation,
- Instaurer un dispositif permettant l'actualisation des besoins d'offres de FOAD à développer :
 - Créer des instances d'échanges et de partage entre les parties prenantes de l'emploi et en particulier de l'accueil, de l'orientation, de la formation et de l'insertion
 - Mettre en place le système d'information adapté et les indicateurs liés
 - Définir et implémenter un système de veille avec les capteurs nécessaires
- Coordonner et mutualiser les ressources au niveau régional,
- Développer une conduite du changement adaptée incluant une communication de qualité et maintenir « le cap » dans la durée
- Suivre les indicateurs du tableau de bord et mettre en place des actions correctives si nécessaire
- Définir et faire fonctionner un dispositif d'actualisation de la stratégie

Résultats attendus :

- Mesures concrètes mises en œuvre et porteuses de valeur ajoutée pour les parties prenantes
- Tableau de bord d'implémentation de la stratégie actualisée périodiquement

3. P3 : Promouvoir la FOAD et la stratégie de la Région dans toutes les directions**Intervenants principaux :**

- Région Rhône-Alpes
- Organismes de formation
- Financeurs (OPCA)
- Territoires (CTEF et CDRA)
- Réseau FormaVia

Actions à réaliser :

- Définir et mettre en œuvre une communication adaptée en fonction des cibles :
 - Professionnels (demandeurs d'emplois, salariés, individuels payants...)
 - Prescripteurs (ANPE, Missions locales, PLIE, OPCA...)
 - Entreprises
 - Institutionnels
- Fixer et mettre en place une communication interne aux organismes de formation pour impliquer les différents acteurs (Conseiller de formation continue (CFC), Chargés de mission, formateurs, responsables de formation...) afin de leur faire bien connaître le dispositif FOAD et les conditions de sa mise en œuvre,

Résultat attendu :

- Sensibilisation générale des différentes parties prenantes du dispositif de formation et plus ciblée des organismes de formation

4. P4 : Professionnaliser les différents acteurs dans l'utilisation de la FOAD**Intervenants principaux :**

- Réseau FormaVia
- Organismes de formation
- Points d'accès public à Internet

Actions à réaliser :

- Faire le bilan des interventions de formation à la mise en œuvre de la FOAD réalisées ces dernières années sous l'égide de la région Rhône-Alpes
- Mettre en place un accompagnement des différents acteurs des organismes de formation et des points d'accès public à Internet sur la mise en œuvre de la FOAD pour les aider à * changer de pratiques pédagogiques notamment sur la relation tuteur-apprenant
- Opérer par formation-action pour cette opération afin que les acteurs puissent vivre une expérience de FOAD de l'intérieur et mesurer les difficultés que les apprenants peuvent rencontrer

- Former les acteurs aux différents outils de la FOAD
- Labelliser les structures (organismes de formation et points d'accès public à Internet)

Résultats attendus :

- Echantillon significatif d'organismes de formation et de points d'accès public à Internet ayant pratiqué la FOAD et étant labellisé sur la base de référentiel de compétences définis au préalable (C2I...)
- Base d'expériences et de retours d'expérience de mise en œuvre de la FOAD dans des environnements différents

5. P5 : Motiver les directions d'organismes de formation à mettre en œuvre la FOAD**Intervenants principaux :**

- Région Rhône-Alpes
- Organismes de formation
- Réseau FormaVia

Actions à réaliser :

- Mettre en avant auprès des directions les apports de la FOAD sur les plans :
 - Economique
 - Organisationnel
 - Capitalisation
- Réussir à sortir de la problématique de la FOAD comme un investissement à moyen terme en mettant en avant ses apports opérationnels
- Encourager les organismes de formation à acquérir les labels adéquats

Résultat attendu :

- Directions des organismes de formation motivées pour mettre en œuvre la FOAD
- Organismes de formation labellisés

6. P6 : Définir une offre FOAD adaptée aux publics ciblés**Intervenants principaux :**

- Organismes de formation
- Région Rhône-Alpes
- Territoires

Actions à réaliser :

- Prendre en compte les incitations des commanditaires et des territoires et en particulier celles de la région Rhône-Alpes
- Définir une offre de formation claire et argumentée pour que la FOAD devienne un atout et un levier pour mettre au mieux en adéquation les besoins des différentes cibles
- Communiquer auprès des différentes cibles sur les offres de FOAD disponibles
- Veiller à adapter la pédagogie, les contenus et l'interface aux différents types d'apprenants

Résultats attendus :

- Définition d'offres de FOAD connues et correspondant bien aux besoins des publics cibles
- Développement des territoires
- Haut niveau de professionnalisme des formateurs

7. P7 : Bien choisir sa plateforme de FOAD**Intervenants principaux :**

- Organismes de formation
- Réseau FormaVia
- Points d'accès public à Internet

Actions à réaliser :

- Prendre en compte les différentes plateformes existantes chez les organismes de formation et en particulier MOODLE
- Définir une stratégie dans la durée concernant le choix de la plateforme de FOAD en intégrant notamment :
 - Les usages prévus
 - L'ergonomie d'utilisation
 - Le type visé de plateforme
 - L'adaptabilité
 - L'évolutivité
 - La compatibilité avec les standards existants
 - Le support technique avec les compétences nécessaires
- Mettre en œuvre la plateforme choisie ainsi que capitaliser sur son utilisation

Résultats attendus :

- Haut niveau de fiabilité du choix de la plateforme
- Niveau élevé d'utilisation de la plateforme

8. P8 : Mettre en place des synergies entre organismes de formation autour de la FOAD**Intervenants principaux :**

- Région Rhône-Alpes
- Organismes de formation
- Réseau FormaVia

Actions à réaliser :

- Définir et mettre en œuvre des partenariats sur des projets régionaux de manière à développer pratiquement les synergies comme par exemple la promotion d'un territoire, d'une activité ou d'un métier
- Développer les liens réciproques pour faire face aux coûts de développement et de mise en œuvre de la FOAD ainsi qu'être une force de proposition pour les commanditaires

- Mettre à disposition des dispositifs communs incluant des communautés et des outils comme par exemple une plateforme d'e-learning ou un bureau virtuel
- Favoriser les partenariats entre industriels et organismes de formation pour la médiatisation des contenus et mettre à disposition les outils associés

Résultats attendus :

- Collaboration entre organismes de formation de manière à avoir une taille suffisante
- Opérationnalité et efficacité de l'interconnexion entre les organismes de formation à travers notamment des communautés thématiques

9. P9 : Faire adopter la FOAD par les points d'accès public à Internet**Intervenants principaux :**

- Région Rhône-Alpes
- Points d'accès public à Internet
- Réseau FormaVia

Actions à réaliser :

- Prendre en compte opérationnellement la vocation première des points d'accès public à Internet comme structure mise en place pour favoriser l'appropriation des TIC par le plus grand nombre tout en étant en particulier un lieu public de connexion à Internet accessible à tous
- Prendre la mesure de l'hétérogénéité de la population des points d'accès public à Internet :
 - Support par les collectivités territoriales
 - Appartenance à un réseau
 - Gestion sous forme variable (association...)
- Intégrer les caractéristiques des points d'accès public à Internet en termes de maillage du territoire et de proximité de la clientèle dans l'observation des besoins en FOAD notamment dans les zones d'habitat dispersé et éloigné des centres de formation
- Lancer une impulsion pour la mise en œuvre de la FOAD en direction des points d'accès public à Internet et lui associer un suivi dynamique de la Région Rhône-Alpes vers les structures locales ou les réseaux les supportant
- Prendre en compte aussi les points d'accès public à Internet ne disposant pas du support d'un réseau départemental et donc relativement isolé de ce fait
- Pérenniser et redynamiser les labels pour les points d'accès à Internet (EPN, S@T, P@T...) et en labelliser le maximum

Résultats attendus :

- Reconnaissance par les différentes parties prenantes des différents services et missions fournis par les points d'accès public à Internet
- Niveau élevé de visibilité régionale et locale des points d'accès public à Internet
- Mise en œuvre effective de la FOAD au sein des points d'accès public à Internet
- Haut niveau de support et de professionnalisation des points d'accès public à Internet

10. P10 : Développer les liaisons entre organismes de formation et points d'accès public à Internet

Intervenants principaux :

- Région Rhône-Alpes
- Organismes de formation
- Points d'accès public à Internet
- Réseau FormaVia

Actions à réaliser :

- Définir et mettre en œuvre des partenariats sur des projets régionaux de manière à développer pratiquement les synergies par exemple autour des besoins des territoires
- Développer les liens réciproques dans la perspective de valorisation des activités des uns et des autres auprès des différentes parties prenantes et notamment une rétribution juste de leurs contributions dans la mise en œuvre et le fonctionnement de la FOAD
- Définir et faire fonctionner des dispositifs collaboratifs communs incluant des communautés et des outils informatiques adaptés

Résultats attendus :

- Connaissance opérationnelle réciproque des organismes de formation et des points d'accès public à Internet ainsi que du rôle des uns et des autres
- Mise en place et dynamisation de communautés thématiques
- Diffusion élargie de la FOAD auprès des différents publics

5. Annexes

5.1 Liste des sources documentaires

Les sources documentaires suivantes ont été utilisées :

- Comptes-rendus et présentations réalisés par et pour la communauté ODIDE – Novembre 2006 – Septembre 2007,
- Communauté ODIDE : Identification de l'offre de FOAD en Rhône-Alpes - KnowledgeConsult – Février 2007,
- Cartographie des besoins – KnowledgeConsult – Octobre 2006,
- Consultation des acteurs : Synthèse définitive – KnowledgeConsult – Septembre 2006,
- Le E-learning ou la place des technologies de l'information dans la formation en entreprise – Rhône-Alpes Numérique – Décembre 2005
- Référentiel des bonnes pratiques en FOAD par la FFFOD – AFNOR – Avril 2004
- La Formation Ouverte et à Distance en région Rhône-Alpes – ALGORA – Octobre 2001
- Circulaire DGEFP n°2001/22 du 20 juillet 2001 – Ministère de l'emploi et de la solidarité – Juillet 2001
- Conférence de Consensus des 27, 28 & 29 mars 2000 : Formations Ouvertes et à Distance – Collectif de Chasseneuil – Mars 2000

5.2 Liste des organisations interviewées pour l'enquête de la communauté ODIDE de septembre à octobre 2007

Les organisations suivantes ont été interviewées de septembre à octobre 2007 pour l'enquête de la communauté ODIDE :

- ACFAL Formation,
- Centre de ressources de Romans,
- Cypière,
- ENSSIB,
- GRETA Académie de Lyon,
- GRETA Alpes Dauphine,
- GRETA Nord Isère,
- IFRA,
- IUT de Grenoble,
- Microfac,
- Objectif Formation,
- PIHC.

5.3 Questionnaires pour l'enquête de la communauté ODIDE de septembre à octobre 2007

1. Questionnaire pour les organismes de formation

ENQUETE SUR LES ORGANISMES DE FORMATION

Réalisée par les membres du noyau de base de la communauté ODIDE

Date :	Organisme :
Nom du contact :	Fonction :

Question 1 : Pouvez vous présenter votre organisme ?

- Localisation géographique
- Date de création
- Activités
- Moyens humains :
 - Global et dédiés aux TIC
- Salariés
- Moyens techniques (ancienneté et maintenance)
- Nombre de points de formation

Question 2 : Quels sont vos chiffres clés ?

- Nombre d'heures de formation dispensées
- Chiffre d'Affaires / Nombre de personnes formées

Question 3 : Dispensez vous des formations utilisant la FOAD ? Si oui lesquelles ?

Si ce n'est pas le cas, passez à la question 14.

Question 4 : Quels publics votre organisme reçoit-il dans le cadre de la FOAD ?

- En % ____ en recherche d'emploi > 16 ans
- En % ____ salariés
- En % ____ non salariés
- En % ____ retraités
- En % ____ jeunes < 16 ans

Question 5 : Quels sont les modules FOAD que vous dispensez ?

Question 6 : De combien de modules FOAD disposez vous ?

Question 7 : Quel est pourcentage d'heures réalisées en FOAD ?

Question 8 : Quelles sont vos modalités pédagogiques d'accompagnement ?

Question 9 : Quel est le pourcentage de vos formateurs pratiquant la FOAD ?

Question 10 : Vos formateurs pratiquant la FOAD ont-ils été formés à ce dispositif ?

Question 11 : Utilisez-vous une plateforme ? Si oui laquelle ?

Question 12: Utilisez-vous d'autres ressources qu'une plateforme ?

Question 13 : Avez-vous prévu de développer de nouveaux parcours ?

Si oui. Comment ces modules intègrent l'interactivité ?

Question 14 : Rencontrez-vous des difficultés pour l'actualisation et la maintenance de vos ressources pédagogiques ?

Répondez à la question puis passez à la question 16.

Question 15 : La mise en œuvre de la FOAD est elle inscrite dans votre projet de développement ?

Si oui sur quels parcours de formation ou quelles matières ? A quelle échéance ?

Question 16 : Pour votre organisme, quels sont les freins à l'utilisation de la FOAD ?

Question 17 : Comment vous positionnez vous par rapport aux points d'accès à Internet ?

Question 18 : Connaissez-vous le réseau FORMAVIA ? Si oui qu'en attendez-vous ?

2. Questionnaire pour les points d'accès public à Internet

ENQUETE SUR LES POINTS D'ACCES A INTERNET*Réalisée par les membres du noyau de base de la communauté ODIDE*

Date :	Organisme :
Nom du contact :	Fonction :

Question 1 : Pouvez vous nous présenter votre organisation ?

- Localisation géographique :
 - Rural
 - Urbain
- Date de création
- Vocation, missions et cibles
- Organisme à l'origine de la création (CG, communauté de communes...)
- Moyens humains :
 - Global et dédiés aux TIC
 - Salariés et bénévoles
- Moyens techniques (ancienneté et maintenance)
- Organisme gestionnaire

Question 2 : Votre organisation appartient-elle à un ou plusieurs réseaux ? Si oui lequel ?**Question 3 : Quels sont vos partenaires financiers ou matériels ?**

Collectivités	Lieu	Nature aide !
ETAT		
REGION RHONE ALPES		
CONSEIL GENERAL		
COMMUNAUTE DE COMMUNES		
COMMUNE		
AUTRES (Préciser)		

Question 4 : Quels publics votre organisme reçoit-il ?

- En % ____ en recherche d'emploi > 16 ans
- En % ____ salariés
- En % ____ non salariés
- En % ____ retraités
- En % ____ jeunes < 16 ans

Question 5 : Quel est la fréquentation moyenne hebdomadaire :

Question 6 : Quelle est l'ouverture en heures moyenne hebdomadaire ?

Question 7 : Quels sont les besoins en formation de vos publics ?

Question 8 : Votre organisation dispense-t-elle des formations en informatique :

Si oui de quelle nature ?

Secteurs	Volume annuel d'heures !
Bureautique	
Internet	
Aide plateforme FOAD	
Concours	
Validation / passeport	
Autres	

Question 9 : Diffusez vous des formations en FOAD ?

Si oui lesquelles et avec quels ressources et outils ?

Si ce n'est pas le cas, est-elle inscrite dans votre projet de développement ? Si oui lequel ?

Question 10 : Qu'attendez-vous du réseau FORMAVIA ?